



HAUTE ÉCOLE DE LA VILLE DE LIÈGE

CATEGORIE PEDAGOGIQUE

Contrat de formation année académique 2011-2012

<i>Mathématiques</i>	
Volume horaire : 30h	Code cours : A241
Crédits ECTS : 3	Période : quad. I/II
	Département : préscolaire
	Année d'études : deuxième

Prérequis :

Compétences prioritaires :

Maîtriser les savoirs disciplinaires et interdisciplinaires qui justifient l'action pédagogique ;
Maîtriser la didactique disciplinaire qui guide l'action pédagogique ;
Concevoir des dispositifs d'enseignement, les tester, les évaluer, les réguler.

Ressources :

→ Savoirs :

Restituer et expliquer des concepts mathématiques en lien avec sa future profession ;

→ Savoir-faire :

Appliquer les concepts mathématiques développés ;

Utiliser les outils de communication liés à l'apprentissage des matières tels que les langages symboliques, le langage mathématique et les représentations visuelles ;

Mettre en place des activités d'enseignement permettant de développer les notions mathématiques abordées ;

→ Savoir-être :

Faire preuve de rigueur ;

Faire preuve d'ouverture et d'esprit critique ;

Faire preuve de créativité.

Notions développées : Le nombre

Méthodes d'enseignement et tâches d'apprentissage :

travaux de groupes et/ou collectifs : vous aurez l'occasion de vivre et de créer des activités telles que proposées dans l'enseignement préscolaire et d'ensuite les analyser et les critiquer afin de les réinvestir efficacement dans votre vie professionnelle.

auto-socio-construction : formulation et confrontation des représentations initiales afin de construire un référentiel commun.

Aide à la réussite : Evaluations formatives éventuellement proposées durant l'année.

Evaluation :

L'examen portera sur l'ensemble de la matière vue pendant l'année. Il sera écrit.

La production d'un travail sera demandée et son évaluation interviendra dans la cote finale

Ces évaluations porteront principalement sur les critères suivants :

- la justesse des éléments mathématiques,
- l'utilisation adéquate des langages mathématiques et symboliques,
- l'adéquation des dispositifs d'enseignement aux particularités des classes maternelles,
- la maîtrise de la langue française écrite.

La cote finale sera pondérée de la manière suivante :

- l'examen écrit : 70%
- le travail : 20%
- la maîtrise de la langue française écrite : 10%

Le cas échéant, les modalités de l'examen de seconde session seront précisées en juin, le jour de la rencontre planifiée avec les étudiants ajournés.

Matériel :

Bibliographie :

BALABAN F., Construire le nombre avec les petits, éditions Plantyn, Bruxelles, 1999

BRISSIAUD R., J'apprends les maths GS, Retz diffusion Nathan, Paris

CERQUETTI-ABERKANE F. et BERDONNEAU C., Enseigner les mathématiques à la maternelle, Hachette Education, Paris, 1994

CHAMPDAVOINE L., Les mathématiques par les jeux, Nathan, Paris, 1986

DELHAXHE A. et GODENIR A., Agir avec le nombre, Editions Labor, Bruxelles, 1992

JONNAERT Ph., L'enfant géomètre, éditions Plantyn, 1994

LEMOINE A. et SARTIAUX P., Des mathématiques aux enfants, De Boeck, Bruxelles, 1997

MERCIER - PLOMB M. et DELMOTTE - MERCIER C., Math en Mat éveil mathématique en section maternelle, éditions Labor, Bruxelles, 1988

Ministère de la Communauté française, A la conquête du nombre, édition : Centre technique et pédagogique de l'Enseignement de la Communauté française

ROEGIERS X., Guide mathématique de base pour l'école primaire I et II, De Boeck, Bruxelles, 1993

SACRE A. et STEGEN P. Université de Liège, Savoir dénombrer et savoir calculer au cycle 5/8, Labor Education, Bruxelles, 2000

VERSCHAEREN B. et ROEGIERS X., La mathématique à l'école maternelle et au début de l'école primaire, De Boeck, Bruxelles, 1990

Notes de cours :

- o les nombres,
- o didactique.

Langue d'enseignement : français.

